



ARR DICT 2025-92 interdiction de stationner quai Rouget de Lisle

Récépissé de Dépôt

Le présent document atteste du dépôt légal de la publication nommée ci-dessus.

Categorie

1. arretes-municipaux

Date de dépôt

06/02/2025 13h45

Par:

chalier

Date de retrait

07/04/2025 11h44

RECEPISSE DE PUBLICATION